RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1991 B 01346
Numéro SIREN : 383 497 963
Nom ou dénomination : ABALONE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2019 sous le numéro de dépôt 2389

ABALONE TT FRANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
RCS NANTES 383 497 963

Déposé au Greffe
le 07 FEV. 2019
sous le N° 2389
RCS N° 91B1346

COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12 Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
- Immobilisations incorporelles	389 286	219 053	170 233	111 278	58 955	52.98
- Ecarts d'acquisition	64 733	12 945	51 788	56 103	4 315-	7.69-
- Immobilisations corporelles	8 906 279	3 994 170	4 912 110	6 781 602	1 869 492-	27.57-
- Immobilisations financières (1)	1 240 447	50 007	1 190 440	840 826	349 614	41.58
- Titres mis en équivalence	278		278		278	
TOTAL	10 601 024	4 276 175	6 324 849	7 789 810	1 464 961-	18.81-
ACTIF CIRCULANT						
- Stocks et en cours	6 750		6 750	5 678	1 072	18.89
- Clients et comptes rattachés (2)	26 225 294	808 745	25 416 549	20 568 698	4 847 850	23.57
- Autres créances	9 109 390	13 099	9 096 291	3 344 842	5 751 449	171.95
- Valeurs mobilières de placement						
- Disponibilités	9 549 360		9 549 360	7 430 762	2 118 597	28.51
TOTAL	44 890 793	821 844	44 068 949	31 349 980	12 718 969	40.57
Comptes de régularisation et assimilés (2)	664 179		664 179	401 556	262 623	65.40
TOTAL DE L'ACTIF	56 155 997	5 098 019	51 057 977	39 541 345	11 516 632	29.13
(1) Dont à moins d'un an			1 240 725	890 834		
(2) Dont à plus d'un an						

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
- Capital	500 000	500 000		
- Primes				
- Réserves	7 019 947	5 958 605	1 061 342	17.81
- Ecarts de réévaluation				
- Ecarts de conversion				
- Subventions				
- Résultat groupe	4 328 531	3 216 801	1 111 729	34.56
TOTAL	11 848 478	9 675 406	2 173 071	22.46
Intérêts et résultat hors groupe	2 690 546	1 371 107	1 319 439	96.23
Provisions pour risques et charges	439 158	527 158	88 000-	16.69-
DETTES (1)				
- Emprunts et dettes financières	2 008 765	2 753 909	745 145-	27.06-
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 025 264	2 100 262	925 002	44.04
- Autres dettes	31 045 767	23 113 503	7 932 265	34.32
TOTAL	36 079 796	27 967 674	8 112 122	29.01
Comptes de régularisation et assimilés (1)				
TOTAL DU PASSIF	51 057 977	39 541 345	11 516 632	29.13
(1) Dont à moins d'un an	36 079 796	27 967 674		
Dont à plus d'un an				

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
- Chiffre d'affaires	127 062 986	102 902 950	24 160 036	23.48
- Autres produits d'exploitation	2 377 214	1 848 440	528 774	28.61
- Achats consommés	487-		487-	
- Charges de personnel (1)	108 747 009	87 616 550	21 130 460	24.12
- Autres charges d'exploitation	11 897 588	8 783 526	3 114 062	35.45
- Impôts et taxes	3 572 326	2 809 947	762 379	27.13
- Dotations aux amortissements et aux provisions	597 779	776 295	178 516-	23.00-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 625 986	4 765 073	139 087-	2.92-
- Produits financiers	23 659	15 249	8 410	55.15
- Charges financières	177 215	169 239	7 976	4.71
- Ecarts de conversion		474	474-	100.00-
RÉSULTAT FINANCIER	153 556-	153 516-	41-	0.03-
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRÉES	4 472 430	4 611 557	139 127-	3.02-
- Produits et charges exceptionnels	584 123	171 900-	756 024	439.80
- Impôts sur les bénéfices	709 829	738 878	29 049-	3.93-
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRÉES	4 346 724	3 700 779	645 945	17.45
- Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
- Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	278		278	
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition				
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	4 347 002	3 700 779	646 223	17.46
- Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	18 471	483 977	465 506-	96.18-
RÉSULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	4 328 531	3 216 801	1 111 729	34.56
(RÉSULTAT GROUPE)				
- Résultat par action				
- Résultat dilué par action				

(1) Y compris participation des salariés

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Généralités :

Les comptes consolidés sont établis conformément au règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généraux ainsi que du règlement ANC 2015-07.

Périmètre et méthodes de consolidation :

Sont consolidées au 31 Décembre 2017 selon la méthode de l'intégration globale les sociétés suivantes :

	N° SIREN	% d'intérêt
SAS ABALONE TT BORDEAUX	440 271 286	65,10
SAS ABALONE TT BATIMENT	440 297 232	70,10
SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE	440 298 339	69,99
SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST	440 298 271	100,00
SAS ABALONE TT 49-85	440 268 589	100,00
SAS ABALONE TT BRETAGNE	448 511 774	100,00
SAS ABALONE RESEARCH	449 864 354	90,00
SAS ABALONE TT LE MANS	482.232 949	70,00
SAS ABALONE TT VENDEE	495.399.818	100,00
SAS ABALONE TT REZE	500.481.882	70,00
SARL ABALONE ENERGIE	497.719.831	100,00
SAS ABALONE TT PESSAC	502.558.059	65,00
SAS ABALONE TT LANDES	501.705.792	100,00
SAS ABALONE TT TOULOUSE	504.995.036	100,00
SAS ABALONE TT MANTES LA JOLIE	507.777.860	100,00
SAS ABALONE TT ROMORANTIN	531.349.264	100,00

SAS ABALONE TT ORVAULT	751.999.020	85,00
SAS ABALONE TT 72	789.610.326	100,00
SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD	535.234.983	65,00
SAS TERRA COMPETENCES	753.353.499	70,00
SAS ABALONE TT LORIENT	798.535.027	70,00
SAS ABALONE TT PAU	803.642.834	100,00
SAS ABALONE TT RUNGIS	803.784.339	100,00
SAS ABALONE TT TOURS	805.043.460	85,00
SAS ABALONE TT VITRE	808.654.354	100,00
SAS ABALONE TT 26	810.907.873	100,00
SAS ABALONE TT REIMS	813.620.432	100,00
SAS ABALONE TT LYON	817.393.952	100,00
SAS ABALONE TT ORLEANS	813.762.051	100,00
SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT	810.926.816	99,00
SAS ABALONE TT ANGERS	818.998.213	100,00
SAS ABALONE TT MONTPELLIER	820.732.527	100,00
SAS ABALONE TT BREST	820.715.688	100,00
SAS ABALONE TT NANCY	821.583.234	100,00
SAS ABALONE TT METZ	821.602.463	100,00
SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND	829.505.346	25,00
SAS ABALONE TT AIX EN PROVENCE	930.945.242	15,00
SAS ABALONE TT OSNY	830.070.090	20,00
SAS ABALONE TT LYON 2	830.516.373	20,00
SAS ABALONE TT PUY EN VELAY	831.317.748	20,00
SAS ABALONE TT BRIVE	832.021.315	20,00
SAS ABALONE TT LA ROCHELLE	832.743.496	20,00
SAS ABALONE TT LA TESTE	832.897.318	20,00
SAS ABALONE TT TARBES	830.936.159	20,00
SAS ABALONE TT LYON 3	831.477.294	20,00
SAS ABALONE TT LISSES	832.803.159	20,00
SAS ABALONE TT MONTAUBAN	833.272.917	20,00
SAS ABALONE TT BAYONNE	827.866.138	10,00
SAS ABALONE TT DIJON	828.817.932	20,00
SAS ABALONE TT LILLE	829.280.205	20,00
SAS ABALONE TT EPINAL	834.219.800	20.00
SAS ABALONE TT LES ESSARTS	834.246.498	20.00
SARL INEXIA	440.714.327	50,80
SCI ELSA IMMO	793.537.465	51,00
SCI LA SANSONNIERE	430.184.309	99,50
SCI JULES VERNE EXPLORA	414.214.734	99,00
SCI MANDROS	482.220.308	51,00
SCI HALIOTIS	504.664.079	99,90
SCI STEFX	451.769.426	50,00
SCI MOUTHAI	449.593.177	49,50

Au cours de l'exercice 2017, toutes les sociétés ont été créées et détenues majoritairement par Abalone Group (en général 80%) et minoritairement par Abalone France (en général 20%). De façon abrupte, la méthode de mise en équivalence devrait être appliquer, voir ne pas intégrer ces entités. Cependant, la direction opérationnelle effective de ces entités est réalisée par Abalone France.

La notion de contrôle effectif n'est pas définie dans le code de commerce, mais nous pouvons considérer qu'il s'agit de la possibilité de décider du sort économique et financier de la société et donc comme la possibilité d'avoir des représentants dans l'organe de décision et d'exercer à travers eux son pouvoir de domination, quel que soit la part de capital détenue.
Le contrôle effectif peut se rapprocher de la notion de contrôle exclusif. Celui-ci correspond au pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ces activités. Les normes IFRS indique qu'il y a présomption de contrôle exclusif lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote. Si l'entité consolidante ne détient pas plus de 50% des droits de vote, le contrôle existe si l'entité dispose :

- Du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe
- Du pouvoir de réunion de la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.
- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs.
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat.

Au vu de l'organisation effective du groupe en France, l'ensemble des sociétés d'exploitation sont sous le contrôle commun d'Abalone France, c'est pourquoi la méthode d'intégration globale a été appliquée.

Sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence les sociétés suivantes :

SAS TERRA AGRO SERVICES 35,00 %

Variation de périmètre :

Les sociétés suivantes sont consolidées pour la première fois sur l'exercice 2017, sociétés nouvellement crées au cours de l'exercice :

SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND
SAS ABALONE TT AIX EN PROVENCE
SAS ABALONE TT OSNY
SAS ABALONE TT LYON 2
SAS ABALONE TT PUY EN VELAY
SAS ABALONE TT BRIVE
SAS ABALONE TT LA ROCHELLE
SAS ABALONE TT LA TESTE
SAS ABALONE TT TARBES
SAS ABALONE TT LYON 3
SAS ABALONE TT LISSES
SAS ABALONE TT MONTAUBAN
SAS ABALONE TT BAYONNE
SAS ABALONE TT DIJON
SAS ABALONE TT LILLE
SAS ABALONE TT EPINAL
SAS ABALONE TT LES ESSARTS

La société ABALONE FRANCE a cédé sa participation au sein de la SAS ABALONE EUROPEAN AVIATION. Cette société a été déconsolidée en 2017.

Sociétés non consolidées

La société ABALONE INVESTIMMO, détenue à 99.98 %, n'a pas été consolidée au 31/12/2017, compte tenu de l'absence d'arrêté de compte au 31/12/2017 et d'un actif non significatif.

La SCI CHALLANS détenue à 1 % et immatriculée le 11/08/17.

La société FARFADET EUROPEAN AVIATION détenue à 5 % et immatriculée le 06/12/2017.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société ABALONE France a procédé à la cession des titres de la société ABALONE EUROPEAN AVIATION. De ce fait la SAS ABALONE EUROPEAN AVIATION a été déconsolidée. Il a été décidé de déconsolider la société à l'ouverture de l'exercice. Cette décision résulte d'une négociation de sortie basée sur les comptes établis au 31 décembre 2016.

La société TERRA COMPETENCES a fait l'objet d'une vérification de comptabilité ainsi que d'un contrôle URSSAF.

Vérification de comptabilité

Les propositions de rectification de l'administration fiscale s'élèvent à une somme de 685 045 euros.

- Pour l'exercice clos en 2013 : 260 154 euros
- Pour l'exercice clos en 2014 : 237 328 euros
- Pour l'exercice clos en 2015 : 187 563 euros

La société conteste dans son intégralité les chefs de redressement.
Ces sommes sont actuellement contestées et n'ont donc fait l'objet d'aucune provision.

Contrôle URSSAF

La lettre d'observation du 20 février 2016 de l'URSSAF abouti à un rappel de cotisations de 74 916 euros.
La société conteste dans son intégralité les chefs de redressement.
Cette somme est actuellement contestée et n'a donc fait l'objet d'aucune provision.

Ecarts d'acquisition

Lorsqu'un écart de première consolidation constaté lors d'un achat de titres résulte d'une plus-value latente sur des biens identifiables, le bien est inscrit à l'actif à sa juste valeur par la constatation d'un écart, d'acquisition. Cet écart fait l'objet d'un amortissement sur une période de 15 ans..

	SCI HALIOTIS	SCI JULES VERNE EXPLORA
Ecart d'acquisition brut	40.281 €	24.452 €
Amortissement début d'exercice	5.370 €	1.630 €
Dotation de l'exercice	2.685 €	1.630 €
Amortissement cumulé	8.055 €	4.890 €
Valeur nette comptable	32.226 €	19.562 €

En application des nouvelles règles applicables aux comptes consolidés (ANC, règlement 2015-07 du 23 novembre 2015, article 18), le groupe a pris l'option de poursuivre l'amortissement de tous les écarts d'acquisition selon le rythme retenu dans le cadre des règles comptables antérieures.

Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont enregistrées à leur valeur historique et amorties selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation :

Logiciels	1 an
Construction	10 à 40 ans
Matériel et outillage	5 à 7 ans
Installations et agencements	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 et 15 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans

Le groupe a opté pour le maintien du principe d'amortissement en conservant les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour la première application du Règlement n°2015-07.

Crédit-bail sur matériel

Les acquisitions de matériel en crédit-bail ne sont pas significatives. Elles n'ont pas été retraitées dans les comptes consolidés.

Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement sont reclassées en réserves, et leur reprise en résultat, effectuée au rythme des amortissements des biens financés.

Impôts différés

Les différences temporaires entre résultat comptable consolidé et résultat fiscal donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif ou passif selon qu'elles génèrent une économie future ou une dette future d'impôt.

Ces différences proviennent essentiellement des décalages temporaires de déductibilité de certaines charges en application des textes fiscaux.

Conformément au règlement 99-02, le groupe applique la méthode du report variable.

Le cas échéant, les économies futures d'impôt provenant des déficits reportables et/ou amortissements réputés différés sont calculées au taux d'imposition de l'exercice d'utilisation des déficits.

Au 31 décembre 2017, le total des actifs d'impôt différé s'élève à 140.128 € et le total des passifs d'impôt différé à 416.285 €. Le montant de l'impôt sur les déficits fiscaux non activé par prudence est de 966.794 €.

Un produit d'impôt différé de 33.571 € a été comptabilisé au compte de résultat.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS

	31/12/16	Variation de périmètre	Augmentation	Diminutions	31/12/17
Logiciels	219.868		85.540	4.344	301.064
Droit au bail	5.000				5.000
Fonds commercial	83.220				83.220
Terrain	303.011			13.942	289.069
Construction	5.782.361			125.484	5.656.877
Installations techniques, matériel et outillage	79.147	-11.240	1.977	348	69.536
Agencements	1.372.769		537.863	25.290	1.885.342
Matériel de transport	2.998.142	-2.754.252	33.142	18.252	258.780
Autres immobilisations corporelles	511.092	-4.950	242.554	3.392	745.304
Immobilisations en cours			1.375		1.375
Titres de participation	5.029		9.010		14.039
Titres MEE			278		278
Autres créances	290.121				290.121
Autres titres immobilisés	69.288				69.288
Dépôts et cautionnements	526.394		408.564	67.961	866.997
Ecart d'acquisition	64.733				64.733
Valeurs brutes	12.310.175	-2.770.442	1.320.303	259.013	10.601.023
Amortissements	4.470.364	-696.707	541.791	89.273	4.226.175
Provision	50.007				50.007
Valeurs nettes	7.789.804				6.324.841

NOTE 3 - EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	Capital restant dû	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
ABALONE FRANCE	227.998	227.998		
ABALONE ENERGIE	1.289.215	347.628	941.587	
ELSA IMMO	136.264	19.386	83.200	33.678
JULES VERNE EXPLORA	50.868	12.639	38.229	
HALIOTIS	26.441	26.441		
MOUTHAI	5.471	5.471		
PUY EN VELAY	50.000	6.952	28.440	14.608
	1.786.257	646.515	1.091.456	48.286

NOTE 4 – DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Inscription d'hypothèque en premier rang à hauteur de 3.875.000 euros (BPA pour 1.875.000 € et la BNP pour 2.000.000 €) sur l'immeuble sis RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN. Le capital restant dû au 31 décembre 2017 s'élève à 1.289.215 euros.

NOTE 5 : - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

⇨ L'effectif moyen des permanents de 2017 est de 164, en 2016 il était de 112.

⇨ Informations relatives au CICE :

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5.206.363 €

⇨ Intégration fiscale :

Au 31/12/2017, le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes, la société ABALONE FRANCE étant la société mère

SAS ABALONE FRANCE
SARL ABALONE ENERGIE
SAS ABALONE TT TOULOUSE
SAS ABALONE TT MONTPELLIER
SAS ABALONE TT REIMS

NOTE 6 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les indemnités de fin de carrière non comptabilisées, pour un montant de 134.651 €
Hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à 62 ans,
- Taux de progression des salaires 2%,
- Taux d'actualisation 2%,
- Turn-over 5% par an,
- Table de mortalité 88/90,
- Taux de charges sociales 35 % pour les non cadres et 38 % pour les cadres.

Effets escomptés non échus : 1.986.570 €

Engagement de crédit-bail mobilier : 407.178 €

Cautions données : Néant

Cautions reçues :

Garanties financières obtenues par ATRADIUS pour la période du 1er Juillet 2017 au 30 Juin 2018 :

SAS ABALONE TT BORDEAUX	456.704 €
SAS ABALONE TT BATIMENT	309.438 €
SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE	743.230 €
SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST	482.528 €
SAS ABALONE TT 49-85	358.744 €
SAS ABALONE TT BRETAGNE	204.861 €
SAS ABALONE TT VENDEE	453.998 €
SAS ABALONE TT REZE	267.137 €
SAS ABALONE RESEARCH	284.699 €
SAS ABALONE TT PESSAC	477.874 €
SAS ABALONE TT LANDES	234.369 €
SAS ABALONE TT TOULOUSE	123.594 €
SAS ABALONE TT MANTES LA JOLIE	123.594 €
SAS ABALONE TT ROMORANTIN	202.055 €
SAS ABALONE TT BORDEAUX. ACHARD	189.877 €
SAS ABALONE TT ORVAULT	559.855 €
SAS ABALONE TT 72	517.816 €
SAS TERRA COMPETENCES	449.158 €
SAS ABALONE TT LORIENT	256.709 €
SAS ABALONE TT PAU	123.594 €
SAS ABALONE TT RUNGIS	465.102 €
SAS ABALONE TT VITRE	387.821 €
SAS ABALONE TT TOURS	160.504 €
SAS ABALONE TT 26	123.594 €
SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT	270.307 €
SAS ABALONE TT LYON	123.594 €

SAS ABALONE TT ORLEANS	123.594 €
SAS ABALONE TT ANGERS	123.594 €
SAS ABALONE TT MONTPELLIER	123.594 €
SAS ABALONE TT BREST	123.594 €
SAS ABALONE TT NANCY	123.594 €
SAS ABALONE TT REIMS	123.594 €
SAS ABALONE TT METZ	123.594 €
SAS ABALONE TT DIJON	123.594 €
SAS ABALONE TT LILLE	123.594 €
SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND	123.594 €
SAS ABALONE TT AIX EN PROVENCE	123.594 €
SAS ABALONE TT OSNY	123.594 €
SAS ABALONE TT LYON II	123.594 €
SAS ABALONE TT PUY EN VELAY	123.594 €
SAS ABALONE TT BRIVE	123.594 €
SAS ABALONE TT LA ROCHELLE	123.594 €
SAS ABALONE TT LA TESTE	123.594 €
SAS ABALONE TT TARBES	123.594 €
SAS ABALONE TT LYON III	123.594 €
SAS ABALONE TT LISSES	123.594 €
SAS ABALONE TT MONTAUBAN	123.594 €
	11.078.824 €

NOTE 7 : - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	GROUPE	MINORITAIRES
Capitaux propres 31/12/2015	9.465.969	1.314.264
Résultat consolidé	3.216.801	483.977
Dividendes versés	-3.000.000	-427.128
Subvention d'investissement	-7.370	
Variation de périmètre		
Autres variations	6	-6
Capitaux propres 31/12/2016	9.675.406	1.371.107

	GROUPE	MINORITAIRES
Capitaux propres 31/12/2016	9.675.406	1.371.107
Résultat consolidé	4.328.531	18.471
Dividendes versés	-2.148.090	-395.282
Subvention d'investissement	-7.370	
Variation de périmètre		1.696.250
Autres variations		
Capitaux propres 31/12/2017	11.848.477	2.690.546

NOTE 8 : - PREUVE D'IMPOT

Impôt exigible	743 400	762 531
Impôts différés	-33 571	-23 653
Impôts sur les résultats	**709 829**	**738 878**
Résultat net consolidé	4 347 002	3 700 779
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.	-278	0
Résultat retraité	4 346 724	3 700 779
Impôts sur les résultats	709 829	738 878
Résultat net avant impôt	5 056 553	4 439 657
Impôt théorique	1 685 516	1 479 884
Différence d'impôt	**-975 687**	**-741 006**
Effets des différences permanentes	-1 496 226	-917 468
Déficit utilisé antérieurement non activé	-54 429	-85 662
Déficit de l'exercice non activé	554 880	350 641
Taxation quote part frais et charges s/dividendes filiales	54 744	36 381
Contribution additionnelle sur distributions		78 000
Retraitement des plus values		
Amort. Écart acquisition	1 438	1 438
Résultat fiscal SCI	42 717	26 118
Résultat comptable SCI	-47 422	-22 011
Réduction impôt mécénat	-31 389	-208 440
Variation de perimètre		
Total	**-975 687**	**-741 003**

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

CO-PILOTES AUDIT S.A.S.
Zone d'activités de Prétôt
72 impasse des Trémailleurs
50400 Granville

Abalone France S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017
Abalone France S.A.S.
43 rue Bobby Sands 44800 Saint-Herblain
Ce rapport contient 20 pages

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

CO-PILOTES AUDIT S.A.S.
Zone d'activités de Prétôt
72 impasse des Trémailleurs
50400 Granville

Abalone France S.A.S.

Siège social : 43 rue Bobby Sands 44800 Saint-Herblain
Capital social : €.500.000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associée unique de la société Abalone France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Abalone France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne la dépréciation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Saint Lô, le 15 juin 2018

KPMG S.A.

Yohann Bossard

Granville, le 15 juin 2018

Co-Pilotes Audit

Yoan Busnel

CONSO ABALONE FRANCE

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12 Brut	Amortissements & dépréciations	Net	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
- Immobilisations incorporelles	389 286	219 053	170 233	111 278	58 955	52.98
- Ecarts d'acquisition	64 733	12 945	51 788	56 103	4 315-	7.69-
- Immobilisations corporelles	8 906 279	3 994 170	4 912 110	6 781 602	1 869 492-	27.57-
- Immobilisations financières (1)	1 240 447	50 007	1 190 440	840 826	349 614	41.58
- Titres mis en équivalence	278		278		278	
TOTAL	10 601 024	4 276 175	6 324 849	7 789 810	1 464 961-	18.81-
ACTIF CIRCULANT						
- Stocks et en cours	6 750		6 750	5 678	1 072	18.89
- Clients et comptes rattachés (2)	26 225 294	808 745	25 416 549	20 568 698	4 847 850	23.57
- Autres créances	9 109 390	13 099	9 096 291	3 344 842	5 751 449	171.95
- Valeurs mobilières de placement						
- Disponibilités	9 549 360		9 549 360	7 430 762	2 118 597	28.51
TOTAL	44 890 793	821 844	44 068 949	31 349 980	12 718 969	40.57
Comptes de régularisation et assimilés (2)	664 179		664 179	401 595	262 623	65.40
TOTAL DE L'ACTIF	56 155 997	5 098 019	51 057 977	39 541 345	11 516 632	29.13
(1) Dont à moins d'un an			1 240 725	890 834		
(2) Dont à plus d'un an						

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
- Capital	500 000	500 000		
- Primes				
- Réserves	7 019 947	5 958 605	1 061 342	17.81
- Ecarts de réévaluation				
- Ecarts de conversion				
- Subventions				
- Résultat groupe	4 328 531	3 216 801	1 111 729	34.56
TOTAL	11 848 478	9 675 406	2 173 071	22.46
Intérêts et résultat hors groupe	2 690 546	1 371 107	1 319 439	96.23
Provisions pour risques et charges	439 158	527 158	88 000	16.69-
DETTES (1)				
- Emprunts et dettes financières	2 008 765	2 753 909	745 145-	27.06-
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 025 264	2 100 262	925 002	44.04
- Autres dettes	31 045 767	23 113 503	7 932 265	34.32
TOTAL	36 079 796	27 967 674	8 112 122	29.01
Comptes de régularisation et assimilés (1)				
TOTAL DU PASSIF	51 057 977	39 541 345	11 516 632	29.13
(1) Dont à moins d'un an	36 079 796	27 967 674		
Dont à plus d'un an				

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
- Chiffre d'affaires	127 062 986	102 902 950	24 160 036	23.48
- Autres produits d'exploitation	2 377 214	1 848 440	528 774	28.61
- Achats consommés	487-		487-	
- Charges de personnel (1)	108 747 009	87 616 550	21 130 460	24.12
- Autres charges d'exploitation	11 897 588	8 783 526	3 114 062	35.45
- Impôts et taxes	3 572 326	2 809 947	762 379	27.13
- Dotations aux amortissements et aux provisions	597 779	776 295	178 516-	23.00-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 625 986	4 765 073	139 087-	2.92-
- Produits financiers	23 659	15 249	8 410	55.15
- Charges financières	177 215	169 239	7 976	4.71
- Ecarts de conversion		474	474-	100.00-
RÉSULTAT FINANCIER	153 556-	153 516-	41-	0.03-
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRÉES	4 472 430	4 611 557	139 127-	3.02-
- Produits et charges exceptionnels	584 123	171 900-	756 024	439.80
- Impôts sur les bénéfices	709 829	738 878	29 049-	3.93-
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRÉES	4 346 724	3 700 779	645 945	17.45
- Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
- Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	278		278	
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition				
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	4 347 002	3 700 779	646 223	17.46
- Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	18 471	483 977	465 506-	96.18-
RÉSULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	4 328 531	3 216 801	1 111 729	34.56
(RÉSULTAT GROUPE)				
- Résultat par action				
- Résultat dilué par action				

(1) Y compris participation des salariés

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Généralités :

Les comptes consolidés sont établis conformément au règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généraux ainsi que du règlement ANC 2015-07.

Périmètre et méthodes de consolidation :

Sont consolidées au 31 Décembre 2017 selon la méthode de l'intégration globale les sociétés suivantes :

	N° SIREN	% d'intérêt
SAS ABALONE TT BORDEAUX	440 271 286	65,10
SAS ABALONE TT BATIMENT	440 297 232	70,10
SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE	440 298 339	69,99
SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST	440 298 271	100,00
SAS ABALONE TT 49-85	440 268 589	100,00
SAS ABALONE TT BRETAGNE	448 511 774	100,00
SAS ABALONE RESEARCH	449 864 354	90,00
SAS ABALONE TT LE MANS	482.232 949	70,00
SAS ABALONE TT VENDEE	495.399.818	100,00
SAS ABALONE TT REZE	500.481.882	70,00
SARL ABALONE ENERGIE	497.719.831	100,00
SAS ABALONE TT PESSAC	502.558.059	65,00
SAS ABALONE TT LANDES	501.705.792	100,00
SAS ABALONE TT TOULOUSE	504.995.036	100,00
SAS ABALONE TT MANTES LA JOLIE	507.777.860	100,00
SAS ABALONE TT ROMORANTIN	531.349.264	100,00

SAS ABALONE TT ORVAULT	751.999.020	85,00
SAS ABALONE TT 72	789.610.326	100,00
SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD	535.234.983	65,00
SAS TERRA COMPETENCES	753.353.499	70,00
SAS ABALONE TT LORIENT	798.535.027	70,00
SAS ABALONE TT PAU	803.642.834	100,00
SAS ABALONE TT RUNGIS	803.784.339	100,00
SAS ABALONE TT TOURS	805.043.460	85,00
SAS ABALONE TT VITRE	808.654.354	100,00
SAS ABALONE TT 26	810.907.873	100,00
SAS ABALONE TT REIMS	813.620.432	100,00
SAS ABALONE TT LYON	817.393.952	100,00
SAS ABALONE TT ORLEANS	813.762.051	100,00
SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT	810.926.816	99,00
SAS ABALONE TT ANGERS	818.998.213	100,00
SAS ABALONE TT MONTPELLIER	820.732.527	100,00
SAS ABALONE TT BREST	820.715.688	100,00
SAS ABALONE TT NANCY	821.583.234	100,00
SAS ABALONE TT METZ	821.602.463	100,00
SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND	829.505.346	25,00
SAS ABALONE TT AIX EN PROVENCE	930.945.242	15,00
SAS ABALONE TT OSNY	830.070.090	20,00
SAS ABALONE TT LYON 2	830.516.373	20,00
SAS ABALONE TT PUY EN VELAY	831.317.748	20,00
SAS ABALONE TT BRIVE	832.021.315	20,00
SAS ABALONE TT LA ROCHELLE	832.743.496	20,00
SAS ABALONE TT LA TESTE	832.897.318	20,00
SAS ABALONE TT TARBES	830.936.159	20,00
SAS ABALONE TT LYON 3	831.477.294	20,00
SAS ABALONE TT LISSES	832.803.159	20,00
SAS ABALONE TT MONTAUBAN	833.272.917	20,00
SAS ABALONE TT BAYONNE	827.866.138	10,00
SAS ABALONE TT DIJON	828.817.932	20,00
SAS ABALONE TT LILLE	829.280.205	20,00
SAS ABALONE TT EPINAL	834.219.800	20.00
SAS ABALONE TT LES ESSARTS	834.246.498	20.00
SARL INEXIA	440.714.327	50,80
SCI ELSA IMMO	793.537.465	51,00
SCI LA SANSONNIERE	430.184.309	99,50
SCI JULES VERNE EXPLORA	414.214.734	99,00
SCI MANDROS	482.220.308	51,00
SCI HALIOTIS	504.664.079	99,90
SCI STEFX	451.769.426	50,00
SCI MOUTHAI	449.593.177	49,50

Au cours de l'exercice 2017, toutes les sociétés ont été créées et détenues majoritairement par Abalone Group (en général 80%) et minoritairement par Abalone France (en général 20%). De façon abrupte, la méthode de mise en équivalence devrait être appliquer, voir ne pas intégrer ces entités. Cependant, la direction opérationnelle effective de ces entités est réalisée par Abalone France.

La notion de contrôle effectif n'est pas définie dans le code de commerce, mais nous pouvons considérer qu'il s'agit de la possibilité de décider du sort économique et financier de la société et donc comme la possibilité d'avoir des représentants dans l'organe de décision et d'exercer à travers eux son pouvoir de domination, quel que soit la part de capital détenue.
Le contrôle effectif peut se rapprocher de la notion de contrôle exclusif. Celui-ci correspond au pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ces activités. Les normes IFRS indique qu'il y a présomption de contrôle exclusif lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote. Si l'entité consolidante ne détient pas plus de 50% des droits de vote, le contrôle existe si l'entité dispose :

- Du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe
- Du pouvoir de réunion de la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.
- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs.
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat.

Au vu de l'organisation effective du groupe en France, l'ensemble des sociétés d'exploitation sont sous le contrôle commun d'Abalone France, c'est pourquoi la méthode d'intégration globale a été appliquée.

Sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence les sociétés suivantes :

SAS TERRA AGRO SERVICES 35,00 %

<u>Variation de périmètre</u> :

Les sociétés suivantes sont consolidées pour la première fois sur l'exercice 2017, sociétés nouvellement crées au cours de l'exercice :

SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND
SAS ABALONE TT AIX EN PROVENCE
SAS ABALONE TT OSNY
SAS ABALONE TT LYON 2
SAS ABALONE TT PUY EN VELAY
SAS ABALONE TT BRIVE
SAS ABALONE TT LA ROCHELLE
SAS ABALONE TT LA TESTE
SAS ABALONE TT TARBES
SAS ABALONE TT LYON 3
SAS ABALONE TT LISSES
SAS ABALONE TT MONTAUBAN
SAS ABALONE TT BAYONNE
SAS ABALONE TT DIJON
SAS ABALONE TT LILLE
SAS ABALONE TT EPINAL
SAS ABALONE TT LES ESSARTS

La société ABALONE FRANCE a cédé sa participation au sein de la SAS ABALONE EUROPEAN AVIATION. Cette société a été déconsolidée en 2017.

Sociétés non consolidées

La société ABALONE INVESTIMMO, détenue à 99.98 %, n'a pas été consolidée au 31/12/2017, compte tenu de l'absence d'arrêté de compte au 31/12/2017 et d'un actif non significatif.

La SCI CHALLANS détenue à 1 % et immatriculée le 11/08/17.

La société FARFADET EUROPEAN AVIATION détenue à 5 % et immatriculée le 06/12/2017.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société ABALONE France a procédé à la cession des titres de la société ABALONE EUROPEAN AVIATION. De ce fait la SAS ABALONE EUROPEAN AVIATION a été déconsolidée. Il a été décidé de déconsolider la société à l'ouverture de l'exercice. Cette décision résulte d'une négociation de sortie basée sur les comptes établis au 31 décembre 2016.

La société TERRA COMPETENCES a fait l'objet d'une vérification de comptabilité ainsi que d'un contrôle URSSAF.

Vérification de comptabilité

Les propositions de rectification de l'administration fiscale s'élèvent à une somme de 685 045 euros.

- Pour l'exercice clos en 2013 : 260 154 euros
- Pour l'exercice clos en 2014 : 237 328 euros
- Pour l'exercice clos en 2015 : 187 563 euros

La société conteste dans son intégralité les chefs de redressement.
Ces sommes sont actuellement contestées et n'ont donc fait l'objet d'aucune provision.

Contrôle URSSAF

La lettre d'observation du 20 février 2016 de l'URSSAF abouti à un rappel de cotisations de 74 916 euros.
La société conteste dans son intégralité les chefs de redressement.
Cette somme est actuellement contestée et n'a donc fait l'objet d'aucune provision.

Ecarts d'acquisition

Lorsqu'un écart de première consolidation constaté lors d'un achat de titres résulte d'une plus-value latente sur des biens identifiables, le bien est inscrit à l'actif à sa juste valeur par la constatation d'un écart, d'acquisition. Cet écart fait l'objet d'un amortissement sur une période de 15 ans..

	SCI HALIOTIS	SCI JULES VERNE EXPLORA
Ecart d'acquisition brut	40.281 €	24.452 €
Amortissement début d'exercice	5.370 €	1.630 €
Dotation de l'exercice	2.685 €	1.630 €
Amortissement cumulé	8.055 €	4.890 €
Valeur nette comptable	32.226 €	19.562 €

En application des nouvelles règles applicables aux comptes consolidés (ANC, règlement 2015-07 du 23 novembre 2015, article 18), le groupe a pris l'option de poursuivre l'amortissement de tous les écarts d'acquisition selon le rythme retenu dans le cadre des règles comptables antérieures.

Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont enregistrées à leur valeur historique et amorties selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation :

Logiciels	1 an
Construction	10 à 40 ans
Matériel et outillage	5 à 7 ans
Installations et agencements	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 et 15 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans

Le groupe a opté pour le maintien du principe d'amortissement en conservant les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour la première application du Règlement n°2015-07.

Crédit-bail sur matériel

Les acquisitions de matériel en crédit-bail ne sont pas significatives. Elles n'ont pas été retraitées dans les comptes consolidés.

Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement sont reclassées en réserves, et leur reprise en résultat, effectuée au rythme des amortissements des biens financés.

Impôts différés

Les différences temporaires entre résultat comptable consolidé et résultat fiscal donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif ou passif selon qu'elles génèrent une économie future ou une dette future d'impôt.

Ces différences proviennent essentiellement des décalages temporaires de déductibilité de certaines charges en application des textes fiscaux.

Conformément au règlement 99-02, le groupe applique la méthode du report variable.

Le cas échéant, les économies futures d'impôt provenant des déficits reportables et/ou amortissements réputés différés sont calculées au taux d'imposition de l'exercice d'utilisation des déficits.

Au 31 décembre 2017, le total des actifs d'impôt différé s'élève à 140.128 € et le total des passifs d'impôt différé à 416.285 €. Le montant de l'impôt sur les déficits fiscaux non activé par prudence est de 966.794 €.

Un produit d'impôt différé de 33.571 € a été comptabilisé au compte de résultat.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS

	31/12/16	Variation de périmètre	Augmentation	Diminutions	31/12/17
Logiciels	219.868		85.540	4.344	301.064
Droit au bail	5.000				5.000
Fonds commercial	83.220				83.220
Terrain	303.011			13.942	289.069
Construction	5.782.361			125.484	5.656.877
Installations techniques, matériel et outillage	79.147	-11.240	1.977	348	69.536
Agencements	1.372.769		537.863	25.290	1.885.342
Matériel de transport	2.998.142	-2.754.252	33.142	18.252	258.780
Autres immobilisations corporelles	511.092	-4.950	242.554	3.392	745.304
Immobilisations en cours			1.375		1.375
Titres de participation	5.029		9.010		14.039
Titres MEE			278		278
Autres créances	290.121				290.121
Autres titres immobilisés	69.288				69.288
Dépôts et cautionnements	526.394		408.564	67.961	866.997
Ecart d'acquisition	64.733				64.733
Valeurs brutes	12.310.175	-2.770.442	1.320.303	259.013	10.601.023
Amortissements Provision	4.470.364 50.007	-696.707	541.791	89.273	4.226.175 50.007
Valeurs nettes	7.789.804				6.324.841

NOTE 3 - EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	Capital restant dû	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
ABALONE FRANCE	227.998	227.998		
ABALONE ENERGIE	1.289.215	347.628	941.587	
ELSA IMMO	136.264	19.386	83.200	33.678
JULES VERNE EXPLORA	50.868	12.639	38.229	
HALIOTIS	26.441	26.441		
MOUTHAI	5.471	5.471		
PUY EN VELAY	50.000	6.952	28.440	14.608
	1.786.257	646.515	1.091.456	48.286

NOTE 4 – DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Inscription d'hypothèque en premier rang à hauteur de 3.875.000 euros (BPA pour 1.875.000 € et la BNP pour 2.000.000 €) sur l'immeuble sis RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN. Le capital restant dû au 31 décembre 2017 s'élève à 1.289.215 euros.

NOTE 5 ; - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

⇨ L'effectif moyen des permanents de 2017 est de 164, en 2016 il était de 112.

⇨ Informations relatives au CICE :

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5.206.363 €

⇨ Intégration fiscale :

Au 31/12/2017, le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes, la société ABALONE FRANCE étant la société mère

SAS ABALONE FRANCE
SARL ABALONE ENERGIE
SAS ABALONE TT TOULOUSE
SAS ABALONE TT MONTPELLIER
SAS ABALONE TT REIMS

NOTE 6 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les indemnités de fin de carrière non comptabilisées, pour un montant de 134.651 €
Hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à 62 ans,
- Taux de progression des salaires 2%,
- Taux d'actualisation 2%,
- Turn-over 5% par an,
- Table de mortalité 88/90,
- Taux de charges sociales 35 % pour les non cadres et 38 % pour les cadres.

Effets escomptés non échus : 1.986.570 €

Engagement de crédit-bail mobilier : 407.178 €

Cautions données : Néant

Cautions reçues :

Garanties financières obtenues par ATRADIUS pour la période du 1er Juillet 2017 au 30 Juin 2018 :

SAS ABALONE TT BORDEAUX	456.704 €
SAS ABALONE TT BATIMENT	309.438 €
SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE	743.230 €
SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OUEST	482.528 €
SAS ABALONE TT 49-85	358.744 €
SAS ABALONE TT BRETAGNE	204.861 €
SAS ABALONE TT VENDEE	453.998 €
SAS ABALONE TT REZE	267.137 €
SAS ABALONE RESEARCH	284.699 €
SAS ABALONE TT PESSAC	477.874 €
SAS ABALONE TT LANDES	234.369 €
SAS ABALONE TT TOULOUSE	123.594 €
SAS ABALONE TT MANTES LA JOLIE	123.594 €
SAS ABALONE TT ROMORANTIN	202.055 €
SAS ABALONE TT BORDEAUX. ACHARD	189.877 €
SAS ABALONE TT ORVAULT	559.855 €
SAS ABALONE TT 72	517.816 €
SAS TERRA COMPETENCES	449.158 €
SAS ABALONE TT LORIENT	256.709 €
SAS ABALONE TT PAU	123.594 €
SAS ABALONE TT RUNGIS	465.102 €
SAS ABALONE TT VITRE	387.821 €
SAS ABALONE TT TOURS	160.504 €
SAS ABALONE TT 26	123.594 €
SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT	270.307 €
SAS ABALONE TT LYON	123.594 €
SAS ABALONE TT ORLEANS	123.594 €
SAS ABALONE TT ANGERS	123.594 €
SAS ABALONE TT MONTPELLIER	123.594 €

SAS ABALONE TT BREST	123.594 €	
SAS ABALONE TT NANCY	123.594 €	
SAS ABALONE TT REIMS	123.594 €	
SAS ABALONE TT METZ	123.594 €	
SAS ABALONE TT DIJON	123.594 €	
SAS ABALONE TT LILLE	123.594 €	
SAS ABALONE TT CLERMONT FERRAND	123.594 €	
SAS ABALONE TT AIX EN PROVENCE	123.594 €	
SAS ABALONE TT OSNY	123.594 €	
SAS ABALONE TT LYON II	123.594 €	
SAS ABALONE TT PUY EN VELAY	123.594 €	
SAS ABALONE TT BRIVE	123.594 €	
SAS ABALONE TT LA ROCHELLE	123.594 €	
SAS ABALONE TT LA TESTE	123.594 €	
SAS ABALONE TT TARBES	123.594 €	
SAS ABALONE TT LYON III	123.594 €	
SAS ABALONE TT LISSES	123.594 €	
SAS ABALONE TT MONTAUBAN	123.594 €	
		11.078.824 €

NOTE 7 : - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	GROUPE	MINORITAIRES
Capitaux propres 31/12/2015	9.465.969	1.314.264
Résultat consolidé	3.216.801	483.977
Dividendes versés	-3.000.000	-427.128
Subvention d'investissement	-7.370	
Variation de périmètre		
Autres variations	6	-6
Capitaux propres 31/12/2016	9.675.406	1.371.107

	GROUPE	MINORITAIRES
Capitaux propres 31/12/2016	9.675.406	1.371.107
Résultat consolidé	4.328.531	18.471
Dividendes versés	-2.148.090	-395.282
Subvention d'investissement	-7.370	
Variation de périmètre		1.696.250
Autres variations		
Capitaux propres 31/12/2017	11.848.477	2.690.546

NOTE 8 : - PREUVE D'IMPOT

Impôt exigible	743 400	762 531
Impôts différés	-33 571	-23 653
Impôts sur les résultats	**709 829**	**738 878**
Résultat net consolidé	4 347 002	3 700 779
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.	-278	0
Résultat retraité	4 346 724	3 700 779
Impôts sur les résultats	709 829	738 878
Résultat net avant impôt	5 056 553	4 439 657
Impôt théorique	1 685 516	1 479 884
Différence d'impôt	**-975 687**	**-741 006**
Effets des différences permanentes	-1 496 226	-917 468
Déficit utilisé antérieurement non activé	-54 429	-85 662
Déficit de l'exercice non activé	554 880	350 641
Taxation quote part frais et charges s/dividendes filiales	54 744	36 381
Contribution additionnelle sur distributions		78 000
Retraitement des plus values		
Amort. Écart acquisition	1 438	1 438
Résultat fiscal SCI	42 717	26 118
Résultat comptable SCI	-47 422	-22 011
Réduction impôt mécénat	-31 389	-208 440
Variation de perimètre		
Total	**-975 687**	**-741 003**

Tableau des flux de trésorerie

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net d'ensemble	**4 347 002**	**3 700 778**
Quote part dans résultat des sociétés en équivalence	-278	0
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dérive de résultat		
- Dotation aux amortissements et provisions	534 419	698 692
- Reprise aux amortissmeents et provisions	-88 000	-53 000
- Plus values de cession, nettes d'impôt	-82 606	-7 532
- Variation des impôts différés	-33 570	-23 653
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**4 676 967**	**4 315 285**
Ecart de conversion		
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	**0**	**0**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**-82 926**	**-215 371**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**4 594 041**	**4 099 914**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-1 320 303	-830 246
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	260 796	115 373
Incidence des variations de perimètre	181 998	
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-877 509**	**-714 873**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 148 087	-3 000 000
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-395 282	-427 128
Augmentations de capital en numéraire souscrits par les minoritaires	1 696 250	0
Souscription d'emprunts	50 000	0
Subvention d'équipement	0	0
Variation des autres fonds propres		
Remboursements d'emprunts	-800 814	-816 097
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-1 597 933**	**-4 243 225**
Variation de trésorerie	**2 118 599**	**-858 184**
Trésorerie d'ouverture	7 430 762	8 288 946
Trésorerie de clôture	9 549 360	7 430 762

ABALONE FRANCE

SAS au capital de 500 000 euros
43 rue Bobby Sands – ZAC de la Lorie
BP 80 095 – 44 814 SAINT-HERBLAIN Cedex
383 497 963 R.C.S NANTES
Tèl : 02 40 69 09 83

ARRIVE LE
- 7 JAN. 2019
GREFFE T.C.

CB 50,65

0 7 FEV. 2019

CB 50,93

DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2017 des sociétés :

ABALONE FRANCE

Ainsi qu'un chèque d'un montant de 50,65 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.
Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Retourner la présente en joignant 50,93
(chèque bancaire ou postal)

pour les comptes annuels
2 dépôts séparés.
Merci

TRIBUNAL de COMMERCE
GREFFE
NANTES





